

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 juin 2024**

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mme Vanessa BOHE* (Présidente CN Arradon)

Soit : 10 Membres
**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), , Mme Vanessa BOHE* (Présidente CN Arradon)

Soit : 7 Membres
**Double voix (cf statuts)*

Total des voix : 9

Membres avec pouvoirs : Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA),

Membres excusés :), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mr Rémi VIDOR (Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA),

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Objet : délibération 1 validation de l'attribution d'un marché public assurances

Madame la Présidente présente le rapport suivant :

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Une consultation a été lancée le 22 mars 2024 selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique pour la souscription et la gestion de contrats d'assurance de la RENVA, à effet au 1er juillet 2024.

Ce marché se décompose en 4 lots définis comme suit :

01	Dommages aux biens
02	flotte automobiles
03	responsabilité générale
04	Assurance bateaux

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie ce 19 juin, a attribué les marchés aux sociétés suivantes/groupements d'entreprises suivants :

01	Dommages aux biens	ASSURANCES JOUET-FLORIN	2509.14 € - franchise : 3 000 € - taux retenu : 1.86 €/m ²
02	flotte automobiles	ALLIANZ LE DIBERDER/DAVID	4 666.07 € - franchise : véh<3.5t et tracteur 500 € quads 189 €, bris glace néant, AM 400 €

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Régie des Équipements Nautiques de Vannes Agglo			
03	responsabilité générale	ALLIANZ LE DIBERDER/DAVID	2 186.99 € - franchise retenue : 1 500 €
04	Assurance bateaux	ALLIANZ - LE DIBERDER/DAVID	32 607.48 - franchise retenue : 1 000 €

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 19 juin 2024, il vous est proposé :

- *d'autoriser Monsieur le directeur à signer le marché avec les sociétés ou groupements désignés ci-dessus ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier, après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;*
- *d'autoriser Monsieur le directeur à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Pour : 9

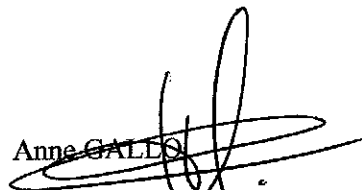
Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum constaté, le Conseil d'administration délibère et :

délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de signer le marché d'assurances selon les conditions énoncées.

Anne GALLO



La présidente de la R.E.N.V.A

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240611-240611_DEL01D-DE